

Communiqué de presse

délai de blocage : mercredi, 15 octobre, 10.00

Recommandation commune d'associations d'employeurs, de travailleurs et pour la formation professionnelle: OUI au renforcement de la formation professionnelle supérieure – NON aux titres académiques dans la formation professionnelle supérieure

Des associations d'employeurs, de travailleurs et pour la formation professionnelle entendent soutenir conjointement les diplômes de la formation professionnelle supérieure par le biais d'une implémentation de «cadre national de certifications pour la formation professionnelle» ainsi qu'au moyen de sérieuses discussions autour du titre et de sa traduction. L'introduction d'un titre académique «Professional Bachelor/Master» doit toutefois être rejetée.

Le 20 octobre prochain, la commission du Conseil des Etats de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) débattrait de la motion «Equivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure» qui exige une introduction du titre «Professional Bachelor/Master». Des associations d'employeurs, de travailleurs et pour la formation professionnelle recommandent conjointement de refuser la motion proposée:

- Les titulaires d'un «Professional Bachelor/Master» seraient perçus comme des «Bachelor/Master de deuxième classe» en comparaison avec les titres académiques des hautes écoles spécialisées. Un titre «original» est toujours mieux accepté qu'une «copie». La conséquence serait une dévalorisation des diplômes de la formation professionnelle supérieure.
- A l'étranger, le titre «Professional Bachelor/Master» n'est pas courant. De ce fait, la valeur et l'acceptation à l'échelle internationale d'un tel titre diminuerait.
- Avec l'introduction de la terminologie académique dans la formation professionnelle supérieure, la distinction entre la logique de formation académique et professionnelle serait confuse. Cette dilution amènerait en outre le risque que des discussions autour du positionnement futur dans la formation professionnelle supérieure s'orientent toujours plus vers le monde académique, au lieu de se concentrer sur sa véritable force: l'orientation vers le marché du travail.

Renforcement nécessaire des diplômes de la formation professionnelle - chemins alternatifs à prendre

La formation professionnelle supérieure représente un pilier central de la formation professionnelle. Elle fournit les forces de travail spécialisées et de conduite dont le monde du travail a besoin. La qualité et le positionnement actuel des titres contractuels ne sont pas suffi-

samment considérés. Il existe une nécessité d'agir afin d'améliorer l'image de la formation professionnelle et de bien ancrer ses diplômes à l'échelle internationale.

En date du 27 août 2014, le Conseil fédéral a défini un paquet de mesures dont le but est de renforcer la formation professionnelle supérieure au niveau du financement et du positionnement. Il a entre autres appliquer l'ordonnance sur le «Cadre national de certifications (CNC) pour la formation professionnelle»: les diplômées et diplômés de la formation professionnelle supérieure recevront désormais en plus de leur diplôme un supplément descriptif en anglais indiquant le niveau de chaque diplôme en comparaison avec le cadre de certifications européen ainsi que les compétences acquises. De telles mesures vont dans la bonne direction. De plus, une discussion sérieuse autour des titres alternatifs et de leurs traductions doit être menée. Les titres de la formation professionnelle supérieure doivent néanmoins clairement se différencier des titres de formation supérieure du système de Bologne.

Recommandation commune d'associations d'employeurs, de travailleurs et pour la formation professionnelle:

AvenirSocial – Travail social Suisse

Centre Patronal

hotelleriesuisse

HR Swiss – Société Suisse de Gestion des Ressources Humaines

ICT-Formation professionnelle Suisse

Société suisse des employés de commerce

Association du personnel de la Confédération APC

pr suisse – Association Suisse de Relations Publiques ASRP

procure.ch – Association professionnelle pour les achats et le supply management

santésuisse – Les assureurs-maladie suisses

Association suisse des infirmières et infirmiers ASI

Association suisse des cadres ASC

Union patronale suisse

Association suisse des employés de banque ASEB

Association des Communes Suisses

Institut Suisse des Relations Publiques SPRI

Syndicat Suisse des Services Publics ssp

SPEDLOGSWISS – Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique

SWISSCOFEL – Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre

Chambre fiduciaire

Renseignements	Jürg Zellweger, Union patronale suisse, 044 421 17 17 (centrale) Claude Meier, SEC Suisse, 079 540 79 80 Jörg Aebischer, ICT-Formation professionnelle, 058 360 55 51 Frédéric Bonjour, Centre Patronal, 079 285 18 44 Katharina Prelicz-Huber, Syndicat suisse des services publics, 076 391 79 15
----------------	---

Date	15 octobre 2014
------	-----------------

Communiqué de presse
